

Compte rendu du Comité Technique Spécial Départemental du jeudi 11 février 2015 : Préparation de la rentrée scolaire 2016

Fanny Tissandier (FSU) lit une déclaration préalable de la FSU 23 :

Déclaration préalable au CTSD du 11 février 2016

La répartition académique des postes pour la rentrée 2016 offre une dotation nulle pour le département de la Creuse. L'absence de suppression de poste, au regard de la démographie est un début de bonne nouvelle pour le département qui ne compense pas la perte de 4 postes à la rentrée 2015. Alors que la signature du Protocole « offre scolaire » devait protéger le département, la Creuse a perdu 4 postes à la rentrée 2015 et aucun engagement n'a été pris pour la rentrée 2017 quand d'autres départements ayant signé une convention du même type ont contractualisé des clauses beaucoup plus protectrices. Ce protocole montre ainsi ses limites.

Néanmoins, nous pensons que ce maintien du nombre de postes doit permettre de dégager des moyens pour assurer de meilleures conditions de scolarisation sur tout le territoire creusois et enfin voir les effets engagements pris dans le cadre de la loi de Refondation de l'École dans le département se concrétiser. Ces moyens seront cependant amputés par la création nécessaire de 2 à 3 ETP (Equivalent Temps Plein) pour assurer les 10 jours de décharge des directeurs des 26 écoles à 2 classes.

La FSU23 a dressé une liste (non hiérarchisable) de besoins pour le département concernant le 1^{er} degré :

- **Répondre aux effectifs élevés par classe** afin de garantir l'équité des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants dans le département,
- **Répondre aux besoins des élèves les plus fragiles**, notamment en démarrant la reconstruction des RASED complets, en autorisant de nouveaux départs en formation dans toutes les options du CAPASH et en permettant aux personnels en place d'exercer leurs missions à hauteur des besoins déconnectés des contraintes budgétaires,
- **Prendre en compte la ruralité de notre département**, par exemple en adaptant le principe du « plus de maîtres que de classes » à travers l'implantation d'EMALA et de postes répartis sur plusieurs écoles rurales (en RPI ou non) ou encore par la création de postes dédiés à la scolarisation des moins de trois ans en adaptant les contraintes de la circulaire à la réalité du territoire rural comme s'y est engagé le Recteur à la demande de la FSU.

Pour la FSU23, les choix de carte scolaire doivent avoir pour seul et unique objectif de permettre la réussite de tous les élèves en donnant plus à ceux qui ont moins et ainsi casser les déterminismes sociaux. C'est pour cela que la FSU a demandé au Recteur de fournir aux délégués du personnel une cartographie par commune de la part des CSP (Catégories Socioprofessionnelles) défavorisées sur l'ensemble de l'Académie. Cela permettra de mettre en corrélation les moyens et les besoins.

Nous attendons du projet de carte scolaire qui sera exposé aujourd'hui des signes forts : prise en compte des élèves les plus fragiles, équité de traitement sur tout le territoire, prise en compte de la ruralité... Les collègues et les usagers doivent enfin voir les engagements de la loi de Refondation se concrétiser en Creuse, afin de garantir la réussite de tous les élèves, en donnant plus à ceux qui en ont le plus besoin.

1. Approbation des Procès-verbaux

PV du 18 avril 2014, 3 septembre 2014, 13 avril 2015

Vote : Pour : unanimité

Approbation du PV du 2 septembre 2015

Vote : Pour : 2 (UNSA) Abstention : 8 (FSU)

Stéphane Picout (FSU) explique que le PV du 2 septembre 2015 a été reçu par les membres de la FSU le 28 janvier 2016. Il rappelle l'article 20 du règlement intérieur qui stipule « le PV de la réunion signé par le président

et contresigné par le secrétaire, ainsi que par le secrétaire adjoint est transmis dans un délai d'un mois à chacun des membres, titulaires et suppléants du comité. » La FSU demande que ce règlement soit appliqué.

2. Préparation de la rentrée scolaire 2016 dans le 1^{er} degré – effectifs et moyens

Les IEN présentent les situations d'école qui ont été étudiées : pratiquement toutes les écoles ont été évoquées, cet étalage n'a plus aucun sens.

Fanny Tissandier (FSU) indique la situation de Naillat avec un effectif important de maternelles. Christophe Ruby (FSU) précise que les effectifs de CM sortants sont largement compensés par les entrées en maternelle.

L'IA-DASEN indique que la situation sera examinée à la rentrée. Les représentants de la FSU lui expliquent que la carte scolaire est là pour répondre aux besoins, pas pour renvoyer leur analyse à la rentrée suivante.

En ce qui concerne la circonscription d'Aubusson, l'IEN a indiqué se focaliser sur les écoles ou RPI à 3 classes avec des effectifs qui vont basculer en dessous des 40 élèves, ou les écoles ou RPI à 2 classes qui peinent à rassembler 30 élèves (et qui risquent donc de perdre une classe). Lorsque l'effectif approchera de 20, la question de la sauvegarde sera posée. Il précise que cela conduit à « repenser le maillage scolaire ».

Fabrice Couégnas (FSU) indique qu'il est intéressant de s'intéresser aux années à venir au-delà de l'immédiateté de cette carte scolaire mais demande quels sont les objectifs de cette année. Il précise aussi que les statistiques de scolarisation des 2 ans données par la DSDEN sont éloignées des demandes du Ministère et de la FSU pour lesquels la scolarisation précoce doit se développer. Il indique que les prévisions se basent sur un taux de scolarisation constant sur les années à venir alors que le Ministère a pour ambition de développer cette scolarisation.

L'IEN d'Aubusson indique que dans les écoles rurales il y a déjà des 2 ans accueillis, les écoles sont souvent au maximum de leur capacité d'accueil. Il précise qu'il est peu convaincu par une classe accueillant 2 élèves de 2 ans au milieu de 15 autres élèves de maternelle. Il précise que les TPS peuvent être accueillis partout mais que ce n'est pas le choix des parents de les scolariser.

Fabrice Couégnas (FSU) déplore le manque d'ambition de l'Éducation Nationale pour la scolarisation des 2 ans alors que c'est une véritable priorité de la loi de Refondation. Il indique que la classe multi-niveaux est louée par les recherches pédagogiques.

L'IA-DASEN affirme que les élèves de TPS ont un taux d'absentéisme très élevé, parfois supérieur à 50% et indique aussi que le taux de scolarisation de ces élèves est largement supérieur au taux national.

Fanny Tissandier (FSU) précise que dans les textes la scolarisation en maternelle doit être régulière mais pas assidue. Elle précise que cela peut être pertinent, notamment lorsque les classes multiniveaux qui les accueillent sont déjà chargées.

Fanny Tissandier (FSU) indique aussi le cas de l'école de Faux la Montagne, en milieu rural isolé, qui a bénéficié d'un moyen provisoire au cours de l'année.

L'IEN d'Aubusson indique qu'il n'a pas les mêmes effectifs pour la rentrée 2016 et l'IA-DASEN indique que **la situation sera examinée à la rentrée.**

Fanny Tissandier (FSU) précise que les conditions de scolarisation ont une influence sur le choix des parents, et qu'une ouverture provisoire prononcée à la rentrée ne permet pas aux parents de prendre une décision dès maintenant : ils observent les conditions d'accueil de leur enfant bien avant le mois de septembre.

L'IEN de Guéret 2 fait remarquer que pour l'école de Sainte Feyre, une cinquantaine d'élèves sont scolarisés en dehors de la commune, notamment à Guéret. Elle constate le même phénomène sur d'autres communes.

Alain Favière (FSU) indique que beaucoup de collègues demandent à ce que les personnels des RASED puissent recommencer à intervenir partout où apparaît le besoin y compris sur la prévention afin que les difficultés ne s'installent pas dans le temps.

L'IEN de Guéret 1 indique que les RASED sont intervenus en début d'année sur la prévention et les difficultés en cycle 2. Les dernières périodes sont prévues pour l'orientation vers les enseignements adaptés et le diagnostic des élèves de GS. Une réunion de circonscription est prévue une fois par période avec les membres du RASED et l'équipe de circonscription.

Stéphanie Durand (FSU) demande à ce que les prises en charge puissent démarrer plus tôt dans l'année, en s'appuyant sur l'état des lieux fait en fin d'année scolaire précédente pour prévoir les besoins.

L'IEN de Guéret 1 indique qu'elle est d'accord pour que les prises en charge commencent dès septembre à partir de l'état des lieux fait fin juin.

L'IEN d'Aubusson indique que les psychologues scolaires ont pu se déplacer, alors que son choix pour les maîtres E s'est porté sur les "grands groupes scolaires", leur école de rattachement par exemple, pour limiter les déplacements et « optimiser les compétences » !

Sandrine Gorgeon (FSU) s'offusque de l'injustice créée par ces choix qui laissent de côté des élèves en fonction de leur lieu de vie et de scolarisation. Le concept de rentabilité au niveau de l'Education Nationale n'est pas applicable pour la FSU. Elle précise que si de tels choix sont faits c'est que les moyens ne sont pas au niveau des besoins du département.

Fabrice Couégnas (FSU) indique que le constat que le département n'a pas les moyens d'aider les élèves en difficulté a l'air partagé pour la première fois autour de la table.

L'IEN de Guéret 2 indique que le travail des maîtres E peut parfois être perturbé par les fonctionnements pédagogiques et des pratiques individuelles ancrées dans les écoles. Un fonctionnement en petits groupes en dehors de la classe ou au sein de la classe paraît une évolution à soutenir notamment dans le cadre de la prévention.

Alain Favière (FSU) précise que la grande majorité des écoles en Creuse, protocole ou non, ont de 1 à 3 classes et qu'il est important aujourd'hui de se poser la question de l'aide apportée à toutes les écoles du territoire. Il rappelle qu'un RASED complet peut être efficace pour 1000 à 1200 élèves. Or aucun RASED complet n'existe depuis la fermeture des postes G à la rentrée dernière. Il demande quelle est la réflexion engagée par l'administration pour les besoins spécifiques des élèves en difficulté. *Pas de réponse...*

Fabrice Couégnas (FSU) demande quel est le bilan de l'externalisation des maîtres G réalisée l'année dernière.

L'IA-DASEN répond que dans d'autres départements les maîtres G n'existent plus du tout, donc que leur présence en CMPP en Creuse est un atout pour le département. *Chacun appréciera ...*

L'IA présente les documents préparatoires issus des documents du Rectorat dans le cadre de la préparation du Comité Technique Académique du 14 janvier 2015.

L'IA propose sa carte scolaire avec les objectifs suivants :

- 1) Pas de fermeture de classes ni d'écoles,
- 2) 5 emplois à redéployer

L'IA-DASEN rappelle le protocole : « **L'idée générale est que la réflexion soit engagée au niveau du protocole de façon locale. Le Recteur a annoncé qu'il ferait en sorte qu'il n'y ait pas de retrait d'emplois l'année prochaine. Les décisions de restructuration du réseau se discuteraient avec les élus, les IEN, les personnels, les parents et éventuellement les représentants du personnel. Les décisions seront prises par l'Inspectrice d'Académie.** »

L'IA annonce les mesures de carte scolaire suivantes:

OUVERTURES		FERMETURES	
Bonnat maternelle (3ème classe)	1	Bonnat maternelle BM	1
Champagnat primaire (4ème classe)	1	Champagnat BM	1
Gentioux (2ème classe)	1		
PDMQDC Ahun Chénérailles Lavaveix implanté à Ahun Priorité cycle 2	1		
Enseignant spécialisé pour le suivi de scolarisation des élèves en hôpital de jour (Rattachement Guéry Guéret)	0.5		
Coordonnateur AESH (au niveau des pratiques professionnelles) et enseignant référent	1		
Coordonnateur REP (complète le 0.5 existant)	0.5		
Brigade formation continue (rattachement Langevin maternelle)	1		
Brigade formation continue (Macé maternelle)	1	Brigade congés (Macé élémentaire)	1
Décharge de direction Champagnat	0.25	Décharge Prévert élémentaire	0.25
TOTAL		TOTAL	

Après insistance de la FSU, l'IA annonce que des comptages auront lieu à la rentrée à Faux la Montagne et à Naillat.

Vote : Contre : 10 (FSU+UNSA)

Le vote unanime « contre » des représentants du personnel implique une nouvelle convocation du CTSD et la présentation par l'IA-DASEN d'une nouvelle carte scolaire. Le prochain CTSD devrait se tenir le mardi 1^{er} mars.

Explications de vote :

La FSU 23 a accueilli favorablement l'absence de suppression d'emploi dans le département à la rentrée 2016. Ceci devait permettre de dégager des marges de manœuvre et de répondre aux ambitions affichées par la FSU (voir déclaration préalable). Le projet présenté par l'IA est l'aveu que la baisse démographique est dispersée sur le territoire et n'a donc pas d'effet structurel. La FSU estime qu'il y a une erreur d'analyse de l'administration. Par contre dans la même période, les besoins identifiés et actés par l'administration (comme les décharges de directeurs à 2 classes qui représentent 2 à 3 ETP) vont coûter des moyens de remplacement au département. Les ouvertures proposées, dont on ne conteste pas le bien-fondé, amputeront aussi les moyens de remplacement. Cette carte scolaire ressort les vieilles recettes : supprimer les postes « hors la classe » pour faire avaler les couleuvres du protocole !

L'UNSA regrette une carte scolaire "attentiste" et précise vouloir une politique volontariste de réorganisation dans le cadre du protocole.

Questions diverses : des réponses rapides ont été données mais les questions seront à nouveau à l'ordre du jour du prochain CTSD le 1^{er} mars.